

## ANNEXE 7

### Diagnostic sylvicole

1) Cartographie et description des peuplements à renouveler (à détailler par type de peuplement si le projet en comporte plusieurs).

Type de peuplements : Mélange futaie taillis - Taillis simple - Futaie dépérissante

Pour chaque type : essences principales, densité/ha (arbres de futaie et arbre de taillis) classes de diamètre les plus représentées, volumes, hauteur dominante.

En cas de futaie dépérissante, justificatifs du classement (document de gestion, déclaration de coupe urgente, diagnostic sanitaire, inadéquation essence/station, classe de production, comparaison avec des peuplements de même nature situés à proximité...)

2 – Valeur estimative du (des) peuplement(s) et recettes des coupes de l'année en cours et des 5 années précédentes, totales et par ha -voir tableau joint-

3 – Fiche(s) stationnelle(s) (1 fiche par station si nécessaire) – voir fiche jointe

4 – Descriptif du projet de plantation : essences, densités, espacements, travail du sol.... 1 descriptif par type de chantiers si le projet en comporte plusieurs. Lien avec la (les) fiche(s) stationnelle(s) pour le choix des essences.

5 – Desserte existante permettant l'exploitation future : **oui – non**

6 - Peuplement recensé dans un document de planification ou de gestion forestière collective (PPRDF, PRFB, SLDF, PDM, charte forestière de territoire, Plan d'approvisionnement Territorial, etc.).

**Oui – non.** Si oui, lequel : .....

7 – Enjeux particuliers le cas échéant et modalités de prise en compte

- Paysage : site inscrit ou classé, protection des monuments historiques, présence de petit patrimoine bâti remarquable. **Oui – non.**

Modalités de prise en compte : .....

- Eléments de biodiversité particuliers. **Oui – non.**

Modalités de prise en compte : .....

- Enjeu eau particulier (protection de captage). **Oui – non.**

Modalités de prise en compte : .....

8 – Modalité particulières d'exploitation (à venir ou passée). Citer les modalités utilisées. Huile biodégradable, kits de franchissement des cours d'eau, travaux hors périodes sensibles pour la faune et la flore, débardage par cheval...) : .....

9 – Arbres à conserver en faveur de la biodiversité : indiquer > 1 arbre à l'hectare ou 1 arbre à l'hectare ou maintien d'arbres habitats existants ou aucune mesure prévue.

.....